



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/placement-d-enfants-droit-de-vivre.html>

Placement d'enfants : droit de vivre en famille, droit d'être protégé ou le difficile équilibre en faveur des droits de l'enfant

- Nos publications - Aide et protection de la jeunesse -
Date de mise en ligne : lundi 16 septembre 2013

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Plusieurs dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant concernent le placement. Il y a l'article 4 qui prescrit le droit à la vie de famille, mais aussi l'article 7 qui rappelle le droit pour l'enfant de connaître ses parents et d'être élevé par eux, et enfin l'article 8 qui consacre quant à lui le droit d'être protégé contre toute forme de violence ou de négligence.

Entre ces principes directeurs, des tensions peuvent émerger...

La CODE participe au débat, et rappelle que dans bien des situations, il convient de composer par rapport aux principes, et forcément s'adapter aux situations individuelles.